

Préparer le classement (3, 4 et 5*)

Le classement fonctionne selon un système à points affectés à chaque critère. Certains d'entre eux ont un caractère **obligatoire**, d'autres sont dits "**à la carte**", optionnels.

Pour être classé dans une catégorie donnée le meublé doit obtenir un nombre minimal de points obligatoires et optionnels. La combinaison des deux permet de mieux prendre en compte l'identité de chaque meublé et son positionnement commercial.

Pour atteindre la catégorie souhaitée, le meublé devra valider impérativement :

- ✓ le prérequis
- ✓ les 25 points des critères obligatoires non compensables
- ✓ 100% des critères obligatoires, avec une marge de 5%
- ✓ 5%, 10%, 20%, 30%, 40% des points affectés aux critères "à la carte" correspondant respectivement aux catégories 1*, 2*, 3*, 4* et 5*.

Prérequis

Une pièce de vie doit comporter à minima un ouvrant sur l'extérieur. Les pièces intérieures sans ouvrant ne sont pas prises en compte dans le nombre total de pièces. Ainsi un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir une surface minimale de 9 m², lorsque la cuisine est séparée, ou au moins 12 m² lorsqu'il existe un coin cuisine. C'est la superficie au sol qui détermine le nombre de personnes que peut accueillir le bien. Si ce critère n'est pas respecté le meublé ne pourra prétendre au classement.

Notion d'état et de propreté : les critères obligatoires, non compensables

Les critères correspondant à l'état et à la propreté des installations et équipements sont obligatoires et non compensables. Si les points des critères 95 à 99 ne sont pas acquis le classement ne pourra être prononcé.

Ainsi, nous vous recommandons de prêter une attention particulière aux éléments qui vont suivre et de vérifier leur conformité avant la visite de classement.

Sols, murs et plafonds : absence de peintures écaillées, de papier peint abîmé ou déchiré, de carrelage cassé, de moquette tâchée, de traces de moisissures ou de toutes autres saletés.

La cuisine : les équipements de la cuisine (robinets, joints, poignées de placards, évier, électroménager, etc...) sont propres et ne présentent pas de traces de saletés ou moisissures. Ils sont en bon état (non cassés ou détériorés).

Les sanitaires : le sol, le plafond, la paroi de douche (ou rideau de douche) et les murs sont propres et ne présentent pas de traces de moisissures, saletés, calcaire, cheveux, etc... Les carrelages, faïences ou autres revêtements doivent être en bon état (non cassés ou fissurés).

Le mobilier : le mobilier est propre, non cassé ou déboité, les éléments en tissu sont propres, non tâchés et non troués (coussins, housse de canapé, rideaux, etc...).

La literie : les sommiers, matelas et, le cas échéant, les sur-matelas sont propres, ne présentent pas de tâches, de trous ou de décoloration.



Équipements généraux

TV écran plat, accès internet (wifi et/ou filaire), système de lecture de vidéos, chaînes supplémentaires à la TNT, radio, enceinte connectée, machine à laver et sèche linge, fer et table à repasser

Séchoir à linge intérieur au logement
Ustensiles de ménage adaptés (à minima seau, balai, serpillière, aspirateur)

Dans chaque pièce : une prise de courant libre,
Éclairages fonctionnels, propres et en bon état,
Éléments de rangement, placards



Cuisine

Table de cuisson (jusqu'à 4 personnes : 2 feux, plus de 4 personnes : 4 feux), four, mini four ou combiné, hotte et ventilation mécanique ou naturelle, réfrigérateur (110 L - 2 pers. + 10L /pers. supplémentaire), compartiment congélateur, poubelle fermée, lave vaisselle

Vaisselle non dépareillée, 2 exemplaires par personne :
verres, assiettes, assiettes à dessert, cuillères à soupe,
cuillères à café, bols et tasses (ou mugs), couteaux,
fourchettes

+ 1 coupe à champagne, 1 verre à apéritif /pers.

Préparation des repas : saladier, plat allant au four, 2 casseroles, poêle, fait-tout, tire-bouchon, décapsuleur, ciseaux, planche à découper, couteau à pain, passoire, couvercle, essoreuse à salade, plat à tarte / gâteau, ouvre boîte, économe, dessous de plat, verre doseur, louche, écumoire, spatule, fouet.

Machine à expresso, bouilloire, grille pain,

+

Deux éléments de petit électro-ménager : robot multifonction, appareil à raclette, fondue ...

+

Autocuiseur ou cuit vapeur



Chambres / Coin nuit

Taille minimum des couchages :

Lit deux personnes : 160 x 200 cm

Lit une personne : 90 x 200 cm

Lits superposés : 80 x 190 cm

Non admis : sommiers métalliques

Matelas haute densité ou épaisseur =<21cm
2 oreillers par personne + 1 couette par couchage

Matelas et oreillers protégés par alaises ou housses
Éclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant

1 Table de chevet par personne

Occultations opaques (volets, rideaux ...)



Sanitaires

Salle d'eau privative dans un espace clos et aéré
WC privatif (avec poubelle et dérouleur), le tout intérieur au logement.

Système de chauffage fixe (sèche serviette accepté)

Lavabo, douche ou baignoire (avec pare douche)
Deux points lumineux dont un sur le lavabo
Prise de courant libre à proximité du miroir
Patères, miroir, miroir en pied, tablette sous miroir ou plan vasque

Espace de rangement

Sèche cheveux électrique

Produits d'accueil (shampooing - douche à minima)

Les services aux clients

A minima

Mise à disposition de brochures à jour, mesures de restriction de consommation d'énergie (mousseurs,

ampoules basse consommation, chasses d'eau double flux, etc.), tri sélectif, affichage des règles de tri.

L'accueil : une priorité

Accueil personnalisé (par le propriétaire ou un mandataire), boîte à clés, livret d'accueil, geste de bienvenue

Linge de lit et de maison, service de ménage proposés de façon systématique (inclus ou en supplément)

Mise à disposition d'accessoires bébé (à minima chaise et lit), animaux de compagnie admis

Mise à disposition d'un barbecue ou plancha extérieur, mobilier de jardin privatif

Jeux (minimum 3 pour les jeux intérieurs, 2 pour les jeux extérieurs), équipements sportifs